

INSTITUTIONS

Le Premier ministre s'exprime aujourd'hui devant les élus de Haute-Savoie sur fond de groupe parlementaire sur la réforme territoriale et d'inquiétude des collectivités locales sur la création de l'agence de financement.

Budget et réforme territoriale : François Fillon face aux élus

Rendez-vous délicat au programme pour le Premier ministre. François Fillon doit assister demain à Martigny à l'assemblée générale des maires de Haute-Savoie, alors que les derniers ajustements doivent avoir lieu ce week-end sur les nouvelles mesures économiques budgétaires, les élus craignant une nouvelle réduction des concours de l'Etat aux collectivités, qui doivent déjà laisser de 200 millions d'euros selon le projet de loi de Finances 2012. « Nous aurons accepté un gel des dotations de l'Etat depuis 2011, mais si mesurés », martelle Jean-Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France, notant en outre le fait que les départements connaissent des difficultés au moment de voter et qu'il leur est de plus en plus difficile de trouver des financements alternatifs. L'inquiétude du député-maire de Annemasse est partagée. A court terme, les négociations ne sont toujours pas bouclées sur le prêt de 2 milliards d'euros accordé par la fin de l'année par le Conseil des Pays de Savoie aux collectivités locales pour boucler leur budget. « Des débats ont encore lieu sur le taux de prêt. A mon sens, il reste une marge



François Fillon, lors de l'ouverture du congrès de l'AMF (fondé derrière...

grande différence avec les prévisions aux organismes ILM. Le Collège des Délégués prévoit une marge trop importante », a-t-il ajouté lors d'une réunion sur l'organisation du congrès des maires de France, qui se tiendra du 22 au 24 novembre prochain à Paris. Mais le dossier le plus sensible est la création de l'agence de financement des collectivités locales. Depuis peu, les élus ont le sentiment que Benoît Stéphan craignait d'être à terme à apporter la garantie de l'Etat. En

collectivités participent à l'association de participation de l'agence. Le deuxième sujet qui doit être abordé par le Premier ministre demain sera la réforme territoriale. Le Sénat devant voter hier dans la nuit la proposition de loi 55 visant à associer la réforme de la carte de l'intercommunalité prévue jusqu'au 31 décembre 2013. « Si la loi n'est pas modifiée, les préfets auront le dernier mot », déclare Jean-Louis Launay, trésorier général de l'AMF. La proposition de loi du président de la commission des Lois, Jean-Pierre Sauter (PS), doit passer, si elle est adoptée, être repoussée le délai au 31 décembre 2013. Elle vise également à privilégier le transfert des élus intercommunaux jusqu'à nos prochaines élections municipales en 2014. Si le report de cette disposition a déjà été accepté par le Premier ministre et si fait l'objet d'une proposition de loi structurée à l'Assemblée, le dossier des collectivités territoriales prévues par la réforme territoriale passe devant des députés. Au Sénat, la gauche a l'intention d'obtenir, le 15 novembre, la vote d'une proposition de loi visant à supprimer le conseil territorial. **JEAN-PIERRE SUTER**

Faire monter le gresion
Dans l'optique de faire monter la pression, l'Association des maires de France a l'intention de proposer aux élus un gachet de préadhésion. Actuellement, une cinquantaine de